

## DÉCRYPTAGE

### Droits de vote double : Orange et Renault en première ligne

27/04/2015 - 17:02 | **Pascale Besses-Boumard**



**PhiTrust vient de déposer une résolution en vue de maintenir les droits de vote simple chez l'opérateur télécom. L'AG de Renault, prévue jeudi, sera l'occasion pour l'Etat et Carlos Ghosn de s'expliquer en direct. En attendant, Deutsche Bank n'a pas annoncé de franchissement de seuil à la baisse.**

PhiTrust, qui s'était déjà fait remarquer dans le dossier Vivendi, fait à nouveau parler d'elle. La société de gestion est farouchement opposée aux droits de vote double. Et le démontre encore aujourd'hui en annonçant que fort d'une participation de 1% au sein du capital d'Orange, elle venait d'introduire une nouvelle résolution en vue de restaurer le principe d'une action-une voix lors de la prochaine assemblée de l'ex France Télécom prévue

le 27 mai. « Le droit de vote double ne respecte pas la proportionnalité exacte entre le capital investi par un actionnaire et les droits de vote dont il dispose; de plus, il crée une distorsion entre les actionnaires puisque son obtention nécessite l'inscription des titres au nominatif, procédure lourde et coûteuse, dissuasive pour un investisseur étranger, un fonds de retraite ou un Opvcv, qui ne leur permet pas de bénéficier de ces droits de vote double... (...)... L'adoption des droits de vote double a pour seule conséquence de favoriser les investisseurs voulant exercer le contrôle d'une société cotée sans payer de prime de contrôle. C'est ce que montre l'histoire récente de plusieurs sociétés du CAC40. L'Etat français a aussi publiquement exprimé le même avis tout récemment », explique ainsi PhiTrust dans un communiqué paru ce jour.

Sur le papier, cette résolution n'a pourtant presque aucune chance d'aboutir puisque pour être entérinée, elle doit l'être par les deux tiers des actionnaires présents ou représentés lors de cette réunion annuelle. Or, l'Etat possède encore 25% du capital de l'opérateur télécom et en assemblée il sera donc en mesure de faire barrage à cette résolution. Cette proposition de PhiTrust aura toutefois le mérite de poser en public le problème et de permettre de voir quel accueil lui réservent les autres actionnaires du groupe. C'est ce qui s'est passé chez Vivendi où un peu plus de 50% des actionnaires présents ont démontré qu'ils étaient favorables au droit de vote simple. Pourcentage toutefois insuffisant pour faire pencher la balance.

Le principe des droits de vote sera largement débattu cette semaine puisque c'est ce jeudi qu'a lieu l'assemblée de Renault au sujet de laquelle Carlos Ghosn et l'Etat s'affrontent depuis plusieurs semaines. Depuis lundi dernier, l'Etat a officiellement 19,7% du capital du groupe lui permettant de faire barrage à la volonté du patron du constructeur automobile de conserver les droits de vote simple. Nissan, à la tête de 15% du capital, sans droit de vote a fait part de son opposition aux droits de vote double. Mais concrètement, cela ne change pas vraiment la donne, à moins qu'un stratagème de dernière minute ne soit trouvé pour inverser la vapeur.

En attendant, Deutsche Bank qui avait annoncé avoir franchi le seuil de 5% au capital de Renault n'a pas annoncé de franchissement de seuil à la baisse et ce, même après 5 jours de Bourse, date butoir habituelle. En regardant de près les transactions annoncées, il est fait mention qu'à la date du 8 avril, DB était en possession de 17,84 millions de titres Renault avant d'en céder encore 4,4 millions à l'Etat. Au total, il reste ainsi 13,44 millions de titres Renault à la banque Allemande, soit 4,5% du capital (sur les 295,72 millions d'actions en circulation actuellement). Un paquet de titres pas inhabituel dans le cadre de la gestion des différents portefeuilles de l'établissement. Mais un niveau toutefois inférieur à 5%. Mais peut-être la banque n'a-t-elle pas l'intention de voter lors de l'AG et la perspective de se voir privée de droit de vote ne lui cause-t-elle pas de souci particulier.